Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 778

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

liaison entre le comportement humain et la santé des forêts acquiert à nouveau droit de cité; ce qui ne veut pas dire qu'elle soit acceptée comme démontrée.

Un autre exemple. Lorsqu'une graine est mise en terre, elle germe et donne naissance à une plante. A première vue ce qui compte c'est que humidité et température soient adéquates, que la terre contienne les éléments dont la plante a besoin. Pourtant, il y a des gens qui pensent que la phase de la lune au moment des semis a aussi une grande importance. Certaines personnes sont aussi réputées avoir «les mains vertes», c'est-à-dire qu'elles réussissent mieux que d'autres à faire pousser des plantes...

LE FARDEAU DE LA PREUVE

Vues sous l'angle de la «somasignification», ces affirmations sont acceptables a priori. Pour la science officielle elles ne peuvent l'être que si des phénomènes physico-chimiques permettant de les expliquer sont mis en évidence. Il faudrait par exemple prouver que les gens à «mains vertes» sécrètent une transpiration contenant un élément fertilisant et que cette sécrétion active la germination des graines. Si une telle démonstration était apportée, tout rentrerait scientifiquement dans l'ordre, le Fond national financerait des recherches pour rendre vertes les mains qui ne le sont pas encore, des volontaires à mains vertes seraient envoyés en Ethiopie (cas favorable) ou une multinationale de la main verte mise sur pied (cas défavorable).

Revenons à la graine! Manifestement elle contient en elle la capacité de générer une plante. Elle est le pôle physique du processus qui donnera lieu à la croissance de la plante, à la production de fleurs et de nouvelles graines. Energie et «signification» sont contenues dans la graine de manière latente sans que l'on puisse dire comment de manière précise. Si l'on veut «expliquer» scientifiquement le fonctionnement de ce processus, on va être obligé d'aller voir dans la graine. Il faudra la réduire en ses composants. On la démontera pièce par pièce; puis on analysera chaque pièce et la manière dont elle est liée aux autres. Les pièces seront démontées à leur tour et on parviendra finalement aux molécules, aux atomes, aux quarks et aux électrons! Mais on n'aura alors plus de graine et on aura perdu son potentiel créateur. Chemin faisant, on aura fait le constat d'un arrangement physique de substances et on l'aura peut-être même décrit avec une grande précision. Mais on ne se sera pas rapproché de la «signification». On aura au contraire perdu la possibilité de la percevoir.

Par l'introduction de la «signification», est admise l'existence d'un ordre sous-jacent qui n'est pas matériel et qui n'est pas nécessairement soumis aux lois de la nature telles que nous les connaissons. La «signification» peut se traduire par des formes, des expressions, des senteurs, etc. qui sont justement ressenties comme significatives par ceux qui les perçoivent.

On dira: que peut-on faire avec cette «somasignification»? A priori, rien qui puisse se traduire par un progrès scientifique ou un avantage matériel! Le problème n'est pas là. Nous vivons dans un monde déboussolé par un matérialisme primaire s'exprimant par l'asservissement de la nature et des hommes à l'idéologie du profit. Ce monde est maintenant organisé pour courir à sa perte et la volonté de suicide collectif s'exprime de plus en plus clairement dans des concepts comme l'augmentation inéluctable de la consommation d'électricité, la guerre des étoiles, l'initiative 130 km/h, l'extension du réseau d'égout, l'augmentation des frais médicaux, l'expansion économique, le chauvinisme sportif, les dépenses d'armement, etc. Tout ceci est programmé quasiment de l'extérieur, comme si les individus n'existaient pas. Mais seuls les individus peuvent per evoir la signification. Il faudrait qu'ils essayent de le faire et qu'ils en tirent une force intérieure qui les rende capables de ne plus aspirer à la stricte conformité. Et qui leur permette aussi de s'ouvrir à leurs semblables et à la nature au lieu de chercher perpétuellement à se bat-P.L. tre contre eux.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pas rassuré

En ce qui concerne le *jargon* dont on nous abreuve abondamment dans différents secteurs et notamment, disais-je, dans le domaine quelquefois des assurances, impôts, etc., j'ai eu la joie de voir l'un des deux cas dont je comptais vous entretenir prendre une tournure inespérée.

Il s'agissait d'un employé communal — je ne dirai pas dans quel canton, ni dans quelle commune — lequel, ayant dû subir un traitement assez coûteux, avait dans un premier temps été remboursé par son assurance. Et puis un beau jour, il reçoit, écrite dans un charabia à peu près impénétrable (pour lui et pour moi) une lettre, dont il ressortait qu'on le sommait de payer, dans le délai d'un mois, une somme de 7000 francs (sept mille), sous prétexte

que l'assurance s'était trompée dans ses calculs et lui avait trop versé! Voilà le malheureux affolé, et moi, qui le connaissais, me renseignant à droite et à gauche, orienté finalement sur un service d'assistance juridique! Dieu merci, pendant ce temps, il avait réussi, par personne interposée, à exposer son cas au syndic de la localité — lequel, honneur à lui, est aussitôt intervenu, si bien que l'affaire s'est trouvée réglée, ou classée — tout est bien qui finit bien

Il n'en va pas de même dans l'autre cas, sur lequel je reviendrai.

A propos: vous avez jeté un coup d'œil sur le livre de Claude Richoz consacré au peintre «surréaliste» Walter Uhl?

A propos encore: vous avez lu les récits du camarade Baechtold, dont quelques-uns avaient paru ici-même?

J. C.